



Gestion  
financière MD inc.

Fonds collectifs GPPMD

# États financiers intermédiaires 2023



# Message concernant vos états financiers

Les états financiers intermédiaires de nos fonds collectifs GPPMD s'inscrivent dans notre engagement d'informer nos clients du rendement des placements qu'ils détiennent chez MD. Des états financiers intermédiaires sont produits pour chaque fonds collectif.

Si vous avez des questions concernant ces documents, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

---

## **États financiers intermédiaires non audités pour le semestre clos le 30 juin 2023**

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») intermédiaire. Si vous n'avez pas reçu d'exemplaire du RDRF intermédiaire avec les présents états financiers, vous pouvez l'obtenir sur demande, sans frais, en téléphonant au numéro sans frais 1-800-267-2332, en nous écrivant à Gestion financière MD inc., 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 6R7, ou encore en visitant notre site Web à l'adresse md.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels audités ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus, sans frais, de la même façon. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon pour obtenir les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

## **AVIS DE NON-EXAMEN DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES PAR LES AUDITEURS**

Gestion financière MD inc., le gestionnaire du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas effectué l'examen des états financiers intermédiaires, ceux-ci doivent être accompagnés d'un avis en faisant état. Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires selon les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

Gestion financière MD inc. détient une participation exclusive ou majoritaire dans ses sept filiales (le groupe de sociétés MD). Elle offre des produits et services financiers, gère la famille de fonds MD et assure la prestation des services-conseils en placement. Pour obtenir une liste détaillée du groupe de sociétés MD, veuillez consulter notre site à l'adresse md.ca.

Les placements dans les fonds communs peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi ainsi que de frais de gestion et d'autres frais. Le taux de rendement n'est utilisé que pour illustrer les effets du taux de croissance composé, et il ne vise pas à refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni le rendement des placements dans ce fonds. Les données de rendement standard sont établies en supposant que les distributions sont réinvesties et sans tenir compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ni des autres frais facultatifs payables par un porteur de titres qui sont susceptibles de réduire les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue régulièrement et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Il importe de lire le prospectus avant d'effectuer des placements. Pour obtenir un exemplaire du prospectus, veuillez communiquer avec votre conseiller MD ou avec le Centre de courtage MD, au 1-800-267-2332.

# Fonds collectifs GPPMD

## Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La direction reconnaît être responsable de la préparation et de la présentation des états financiers du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD (collectivement, les « fonds »).

En sa qualité de fiduciaire, le conseil d'administration de Gestion financière MD inc. a aussi approuvé ces états financiers. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière. Lorsqu'il existait d'autres méthodes comptables applicables, la direction a choisi celles qu'elle juge les plus appropriées dans les circonstances. Dans les cas requis, la direction a formulé ses jugements et estimations de façon raisonnable pour garantir que les états financiers sont fidèles dans tous leurs aspects significatifs. La direction applique aussi des contrôles internes rigoureux pour donner l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable et exacte, que les actifs des fonds sont comptabilisés et préservés correctement et que les exigences de conformité découlant de la législation sur les sociétés, de la réglementation en valeurs mobilières et des codes internes de conduite des affaires sont strictement respectés.

Il incombe au conseil d'administration de Gestion financière MD inc. de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers susmentionnés.

Le conseil d'administration rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour discuter des contrôles internes, des questions de comptabilité et d'audit et des questions de présentation de l'information financière afin de s'assurer que chaque partie s'est bien acquittée de ses responsabilités. Le conseil d'administration examine les états financiers semestriels non audités et les états financiers annuels audités, y compris le rapport des auditeurs externes afférent. Le conseil d'administration s'appuie sur ses conclusions lors de l'approbation finale de la publication des états financiers. Il incombe également au conseil d'administration d'examiner annuellement la nomination des auditeurs externes.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe des fonds et n'a pas effectué l'examen des présents états financiers intermédiaires.

Signé au nom de Gestion financière MD inc. en sa qualité de fiduciaire du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD, du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD, du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD.



Pamela Allen  
Présidente et cheffe de la direction  
Gestion financière MD inc.



Rob Charters  
Chef des finances  
Gestion financière MD inc.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## États financiers

### États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour les parts en circulation et les montants par part)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements (notes 3, 8 et 9)	3 721 217 \$	3 480 708 \$
Trésorerie	152 707	112 869
Dividendes et intérêts à recevoir	3 405	3 830
Instruments financiers dérivés (note 3)	9 963	8 104
À recevoir sur les opérations de placement	-	1 440
Souscriptions à recevoir	600	1 368
	3 887 892	3 608 319
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Montant à payer sur les opérations de placement	-	5 927
Distributions à verser	878	-
Rachats à payer	1 283	372
Instruments financiers dérivés (note 3)	9 967	8 104
	12 128	14 403
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	3 875 764 \$	3 593 916 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	1 186 \$	1 128 \$
Série Fiducie privée	3 874 578 \$	3 592 788 \$
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (voir « Notes propres au Fonds »)</b>		
Série A	67 819	71 060
Série Fiducie privée	193 659 490	197 896 004
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b>		
Série A	17,49 \$	15,87 \$
Série Fiducie privée	20,01 \$	18,15 \$

### États du résultat global (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars, sauf pour les montants par part)

	2023	2022
<b>Revenus</b>		
Gain (perte) net(te) sur les placements		
Dividendes	29 033 \$	30 022 \$
Intérêts à distribuer	3 138	278
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	101 957	54 353
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	264 583	(1 011 449)
Gain (perte) net(te) sur les placements	398 711	(926 796)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés		
Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés	2 654	(8 955)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés	(4)	(9 354)
Gain (perte) net(te) sur les instruments dérivés	2 650	(18 309)
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie	(3 491)	1 429
Prêt de valeurs mobilières (voir « Notes propres au Fonds »)	13	21
Autres	208	57
Total des autres revenus	(3 270)	1 507
Total des revenus (pertes)	398 091	(943 598)
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 4)	8	9
Frais de dépôt réglementaire	58	70
Honoraires des auditeurs	4	4
Frais de garde	31	32
Frais de communication de l'information aux porteurs de parts	8	6
Frais d'administration (note 4)	97	130
Frais du Comité d'examen indépendant (CEI)	2	2
Impôt déduit à la source sur le revenu étranger	4 039	3 573
Coûts de transactions (note 5)	328	558
Total des charges	4 575	4 384
Charges d'exploitation assumées par le gestionnaire du Fonds (note 4)	(200)	(244)
Charges, montant net	4 375	4 140
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	393 716 \$	(947 738) \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série</b>		
Série A	113 \$	(332) \$
Série Fiducie privée	393 603 \$	(947 406) \$
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, par série</b>		
Série A	1,63 \$	(4,28) \$
Série Fiducie privée	2,00 \$	(4,77) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## États financiers

### États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (« actif net ») (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>SÉRIE A</b>		
<b>Actif net, à l'ouverture de la période</b>	1 128 \$	1 472 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	113	(332)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	-	2
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(55)	(3)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	1	-
	(54)	(1)
<b>Distributions</b>		
Tirées du revenu net de placement	(1)	-
	(1)	-
<b>Actif net, à la clôture de la période</b>	1 186 \$	1 139 \$

### SÉRIE FIDUCIE PRIVÉE

<b>Actif net, à l'ouverture de la période</b>	3 592 788 \$	4 289 479 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	393 603	(947 406)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	158 469	304 695
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(268 312)	(237 195)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	27 735	17 457
	(82 108)	84 957
<b>Distributions</b>		
Tirées du revenu net de placement	(29 705)	(18 586)
	(29 705)	(18 586)
<b>Actif net, à la clôture de la période</b>	3 874 578 \$	3 408 444 \$

	2023	2022
<b>TOTAL – FONDS</b>		
<b>Actif net, à l'ouverture de la période</b>	3 593 916 \$	4 290 951 \$
Ajouter (déduire) les variations de la période :		
<b>Exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	393 716	(947 738)
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	158 469	304 697
Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(268 367)	(237 198)
Parts émises à la suite du réinvestissement des distributions	27 736	17 457
	(82 162)	84 956
<b>Distributions</b>		
Tirées du revenu net de placement	(29 706)	(18 586)
	(29 706)	(18 586)
<b>Actif net, à la clôture de la période</b>	3 875 764 \$	3 409 583 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## États financiers

### Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	393 716 \$	(947 738) \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Produit de la vente de placements	916 836	1 392 629
Achat de placements	(795 292)	(1 176 642)
(Gain) perte de change latent(e) sur la trésorerie	(1)	717
(Gain) perte net(te) réalisé(e) sur la vente de placements	(101 957)	(54 353)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(264 583)	1 011 449
Variation de la (plus-value) moins-value latente des instruments dérivés	4	9 354
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	425	988
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation</b>	149 148	236 404
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	159 237	312 626
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 092)	(1 129)
Paieement en trésorerie au rachat de parts rachetables	(267 456)	(236 090)
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	(109 311)	75 407
<b>Gain (perte) de change latent(e) sur la trésorerie</b>	1	(717)
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période</b>	39 838	311 094
<b>Trésorerie, à l'ouverture de la période</b>	112 869	86 343
<b>Trésorerie, à la clôture de la période</b>	152 707 \$	397 437 \$
Intérêts reçus	2 847	218
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	25 710	26 823

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>ACTIONS CANADIENNES</b>			
<b>Produits industriels (0,1 %)</b>			
Waste Connections, Inc.	11 093	1 683	2 100
<b>Total – Produits industriels</b>		<b>1 683</b>	<b>2 100</b>
<b>Matières premières (0,3 %)</b>			
Société aurifère Barrick	489 354	13 722	10 975
<b>Total – Matières premières</b>		<b>13 722</b>	<b>10 975</b>
<b>Total – Actions canadiennes (0,4 %)</b>		<b>15 405</b>	<b>13 075</b>
<b>ACTIONS ÉTRANGÈRES</b>			
<b>Services de communication (5,7 %)</b>			
Activision Blizzard, Inc.	23 743	2 573	2 652
Alphabet Inc., cat. A	679 011	80 699	107 673
Alphabet Inc., cat. C	184 121	20 234	29 506
Liberty Global plc, série A	54 442	1 639	1 216
Meta Platforms, Inc., cat. A	99 921	23 457	37 988
Omnicom Group Inc.	172 467	17 184	21 739
The Interpublic Group of Companies, Inc.	38 676	2 017	1 977
Verizon Communications Inc.	378 674	25 316	18 656
<b>Total – Services de communication</b>		<b>173 119</b>	<b>221 407</b>
<b>Consommation discrétionnaire (11,2 %)</b>			
Amazon.com, Inc.	565 401	90 978	97 642
Booking Holdings Inc.	14 233	37 704	50 915
BorgWarner, Inc.	25 242	1 608	1 636
Caesars Entertainment, Inc.	170 942	16 738	11 542
CarMax, Inc.	184 460	20 790	20 453
D.R. Horton, Inc.	18 579	2 113	2 995
General Motors Company	55 334	3 464	2 827
Genuine Parts Company	12 033	2 195	2 698
Lennar Corporation, cat. A	18 980	1 898	3 151
LKQ Corporation	28 343	1 823	2 188
Lowe's Companies, Inc.	54 984	10 269	16 440
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE	18 752	18 475	23 444
NIKE, Inc., cat. B	336 910	43 460	49 260
NVR, Inc.	330	2 125	2 776
PulteGroup Inc.	24 093	1 646	2 479
Qurate Retail, Inc., privilégiées, 8,00 %	15 300	1 894	760
Qurate Retail, Inc., série A	642 086	9 466	842
Rivian Automotive, Inc., cat. A	178 917	11 431	3 949
Sony Group Corporation, CAAE parrainé	223 641	21 817	26 676
Starbucks Corporation	276 782	31 136	36 322
The Home Depot, Inc.	59 732	22 082	24 581
The TJX Companies, Inc.	402 758	33 239	45 240
Tractor Supply Company	5 887	1 386	1 724
Ulta Beauty, Inc.	4 326	2 139	2 697
<b>Total – Consommation discrétionnaire</b>		<b>389 876</b>	<b>433 237</b>
<b>Consommation courante (5,4 %)</b>			
Archer-Daniels-Midland Company	20 187	1 765	2 021
Brown-Forman Corporation, cat. B	20 576	1 973	1 820
Bunge Limited	13 860	1 567	1 732
Campbell Soup Company	22 986	1 618	1 392

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.



# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Conagra Brands, Inc.	53 835	2 644	2 405
Dollar General Corporation	76 421	12 442	17 188
Dollar Tree, Inc.	96 257	12 552	18 299
General Mills, Inc.	25 737	2 587	2 615
Kellogg Company	23 031	2 254	2 056
Keurig Dr Pepper Inc.	50 795	2 586	2 104
Kimberly-Clark Corporation	18 655	3 223	3 412
Lamb Weston Holdings, Inc.	15 411	2 097	2 347
Mondelez International, Inc., cat. A	29 437	2 323	2 844
Monster Beverage Corporation	35 940	2 816	2 735
PepsiCo, Inc.	281 719	50 502	69 126
The Coca-Cola Company	34 740	2 465	2 772
The Hershey Company	9 233	1 925	3 054
The J.M. Smucker Company	11 671	2 318	2 283
The Kraft Heinz Company	47 872	2 584	2 251
The Procter & Gamble Company	221 368	37 545	44 499
Tyson Foods, Inc., cat. A	28 751	2 796	1 944
Unilever PLC, CAAE parrainé	242 363	16 520	16 737
Walmart Inc.	9 660	1 726	2 012
<b>Total – Consommation courante</b>		<b>170 828</b>	<b>207 648</b>
<b>Énergie (2,2 %)</b>			
Chesapeake Energy Corporation	12 564	1 324	1 393
Chevron Corporation	41 073	6 263	8 562
ConocoPhillips	15 760	2 189	2 163
Coterra Energy Inc.	81 448	2 536	2 730
Devon Energy Corporation	39 058	3 477	2 501
Diamondback Energy, Inc.	12 525	2 238	2 180
EQT Corporation	32 417	1 868	1 766
ExxonMobil Corporation	19 863	2 569	2 822
HF Sinclair Corporation	16 033	1 145	948
Marathon Oil Corporation	68 694	2 343	2 095
Marathon Petroleum Corporation	92 651	8 662	14 311
Occidental Petroleum Corporation	25 305	2 298	1 971
Ovintiv Inc.	26 622	1 543	1 343
Phillips 66	21 657	2 751	2 736
Pioneer Natural Resources Company	8 272	2 630	2 270
Schlumberger NV	151 696	9 009	9 871
TechnipFMC PLC	340 940	4 061	7 507
Texas Pacific Land Corporation	731	2 356	1 275
The Williams Companies, Inc.	317 865	10 648	13 740
Valero Energy Corporation	21 576	3 536	3 353
<b>Total – Énergie</b>		<b>73 446</b>	<b>85 537</b>
<b>Services financiers (13,0 %)</b>			
Aflac Incorporated	33 072	2 919	3 058
Ally Financial Inc.	30 468	1 822	1 090
American International Group, Inc.	206 362	14 158	15 730
Ameriprise Financial, Inc.	4 245	1 736	1 868
Arch Capital Group Ltd.	157 163	8 095	15 584
Arthur J. Gallagher & Co.	7 471	1 473	2 173
Bank of America Corporation	381 066	19 567	14 483
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	59 848	14 109	27 036
BlackRock, Inc.	12 244	9 817	11 210
Blackstone Inc.	219 539	18 406	27 039

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Capital One Financial Corporation	16 420	3 043	2 379
Chubb Limited	8 810	2 085	2 247
Citigroup Inc.	177 985	15 824	10 856
Citizens Financial Group, Inc.	58 266	2 815	2 013
Equitable Holdings, Inc.	39 229	1 647	1 411
Erie Indemnity Company, cat. A	2 645	942	736
Everest Re Group, Ltd.	4 240	1 687	1 920
Fifth Third Bancorp	54 836	2 414	1 904
Globe Life Inc.	9 770	1 526	1 419
Invesco Ltd.	41 531	1 221	925
JPMorgan Chase & Co.	182 369	29 715	35 137
KeyCorp	109 452	2 658	1 340
Loews Corporation	21 430	1 570	1 686
Marsh & McLennan Companies, Inc.	178 706	35 552	44 526
MasterCard Incorporated, cat. A	202 664	71 487	105 593
MetLife, Inc.	173 499	14 161	12 993
Moody's Corporation	41 444	16 183	19 091
Morgan Stanley	84 792	9 709	9 593
Nasdaq, Inc.	22 243	1 647	1 469
Northern Trust Corporation	154 179	18 590	15 143
Principal Financial Group, Inc.	28 052	2 962	2 818
Regions Financial Corporation, actions nominatives	90 014	2 674	2 125
SEI Investments Company	12 023	893	950
Synchrony Financial	45 788	2 399	2 057
The Bank of New York Mellon Corporation	41 578	2 891	2 452
The Charles Schwab Corporation	546 700	41 004	41 050
The Goldman Sachs Group, Inc.	5 065	2 252	2 164
The Hartford Financial Services Group	23 901	2 251	2 280
The Progressive Corporation	166 853	25 963	29 259
The Travelers Companies, Inc.	9 228	1 994	2 123
Visa Inc., cat. A	11 957	3 617	3 762
W. R. Berkley Corporation	22 446	2 010	1 771
Wells Fargo & Company	275 282	14 249	15 565
Willis Towers Watson PLC	7 820	2 510	2 440
Total – Services financiers		434 247	502 468
<b>Soins de santé (12,5 %)</b>			
Abbott Laboratories	12 702	1 968	1 835
AbbVie Inc.	155 147	29 156	27 691
AmerisourceBergen Corporation, cat. A	12 108	2 763	3 087
Amgen Inc.	6 668	2 123	1 961
argenx SE, CAAE	11 569	5 788	5 973
Baxter International Inc.	147 084	12 552	8 877
Becton, Dickinson and Company	41 441	11 986	14 494
Boston Scientific Corporation	38 497	2 680	2 759
Bristol-Myers Squibb Company	167 826	14 200	14 218
Centene Corporation	117 789	10 479	10 525
CVS Health Corporation	19 735	1 784	1 807
Danaher Corporation	91 696	28 364	29 154
Eli Lilly and Company	3 751	1 502	2 330
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA, CAAE	413 727	18 048	13 116
Gilead Sciences, Inc.	26 535	2 334	2 709
Hologic, Inc.	23 328	2 197	2 502
Humana Inc.	14 877	7 989	8 812
IDEXX Laboratories, Inc.	3 916	2 360	2 606

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Illumina, Inc.	92 106	25 984	22 877
Johnson & Johnson	173 488	33 138	38 041
Koninklijke Philips N.V., actions nominatives NY	531 843	22 426	15 282
Laboratory Corporation of America Holdings	6 081	2 048	1 944
Merck & Co., Inc.	23 445	2 873	3 584
Moderna, Inc.	12 671	2 728	2 040
Pfizer Inc.	735 702	41 489	35 749
Quest Diagnostics Incorporated	12 365	1 891	2 303
Regeneron Pharmaceuticals, Inc., actions nominatives	1 737	1 192	1 653
Smith & Nephew PLC, CAAE parrainé	358 659	16 949	15 323
Stryker Corporation	145 396	37 872	58 764
The Cigna Group	50 103	14 233	18 625
UnitedHealth Group Incorporated	166 585	81 658	106 069
Vertex Pharmaceuticals Inc.	3 671	1 221	1 711
Viatris Inc.	130 994	1 620	1 732
Waters Corporation	6 468	2 623	2 284
Zoetis Inc., cat. A	9 005	1 937	2 054
<b>Total – Soins de santé</b>		<b>450 155</b>	<b>484 491</b>
<b>Produits industriels (11,5 %)</b>			
3M Company	14 940	2 919	1 981
AMETEK, Inc.	12 045	2 069	2 583
Automatic Data Processing, Inc.	124 759	29 414	36 326
Broadridge Financial Solutions, Inc.	100 132	16 892	21 971
Carlisle Companies Incorporated	52 826	16 441	17 952
Carrier Global Corporation	281 442	16 802	18 534
Caterpillar Inc.	25 122	6 993	8 189
Cintas Corporation	3 864	2 279	2 544
Copart, Inc.	23 046	2 768	2 785
CoStar Group, Inc.	274 120	26 081	32 320
CSX Corporation	268 235	11 011	12 117
Deere & Company	57 511	27 554	30 870
Dover Corporation	11 287	2 091	2 208
Eaton Corporation PLC	60 039	8 603	15 995
Equifax Inc.	82 425	18 248	25 693
Expeditors International of Washington, Inc.	16 364	2 331	2 626
Fastenal Company	33 009	2 201	2 580
Ferguson plc	132 461	21 209	27 604
General Dynamics Corporation	7 843	1 905	2 235
General Electric Company	19 168	2 647	2 789
Honeywell International Inc.	9 724	2 590	2 673
Howmet Aerospace Inc.	364 246	18 690	23 914
Huntington Ingalls Industries, Inc.	4 238	1 306	1 278
Illinois Tool Works Inc.	11 521	3 362	3 818
Knight-Swift Transportation Holdings Inc.	15 572	1 001	1 146
Lockheed Martin Corporation	4 653	3 010	2 838
Masco Corporation	290 759	15 329	22 102
Nordson Corporation	5 272	1 535	1 733
Northrop Grumman Corporation	2 992	1 368	1 807
Old Dominion Freight Line, Inc.	5 904	2 113	2 892
PACCAR Inc.	27 401	2 634	3 036
Paychex, Inc.	19 100	2 523	2 831
Raytheon Technologies Corporation	117 271	11 460	15 219
Republic Services, Inc.	11 310	1 582	2 295
Robert Half International Inc.	12 499	1 350	1 245

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Snap-on Incorporated	5 521	1 839	2 108
Southwest Airlines Co.	256 914	13 454	12 324
Union Pacific Corporation	25 343	7 216	6 870
United Parcel Service, Inc., cat. B	93 499	18 386	22 202
Verisk Analytics, Inc., cat. A	53 940	12 179	16 151
W.W. Grainger, Inc.	2 950	1 744	3 082
Waste Management, Inc.	109 824	18 785	25 231
<b>Total – Produits industriels</b>		<b>363 914</b>	<b>446 697</b>
<b>Technologies de l'information (27,9 %)</b>			
Accenture PLC, cat. A	147 594	44 888	60 335
Adobe Inc.	21 430	11 405	13 882
Advanced Micro Devices, Inc.	200 290	21 605	30 224
Amphenol Corporation, cat. A	219 844	20 897	24 741
Analog Devices, Inc.	45 203	10 533	11 666
Apple Inc.	841 809	141 882	216 313
Applied Materials, Inc.	89 049	14 025	17 051
Arista Networks, Inc.	13 436	2 244	2 885
Arrow Electronics, Inc.	5 755	841	1 092
ASML Holding N.V., actions nominatives NY	33 668	26 549	32 325
Atlassian Corporation, cat. A	108 544	26 797	24 130
Broadcom Inc.	3 299	2 499	3 791
CDW Corporation	94 265	21 210	22 915
Cisco Systems, Inc.	301 470	19 486	20 664
Cognizant Technology Solutions Corp., cat. A	28 238	3 061	2 442
Corning Incorporated	314 021	15 727	14 577
First Solar, Inc.	9 115	1 987	2 295
Hewlett Packard Enterprise Company	130 053	2 858	2 894
Intuit, Inc.	62 281	28 031	37 804
Juniper Networks, Inc.	34 653	1 520	1 438
Keysight Technologies, Inc.	10 687	2 043	2 371
KLA Corporation	30 757	17 969	19 762
Lam Research Corporation	3 549	1 262	3 022
Marvell Technology, Inc.	132 654	7 867	10 505
Micron Technology, Inc.	253 477	19 203	21 192
Microsoft Corporation	568 902	140 199	256 649
NVIDIA Corporation	116 351	31 451	65 203
QUALCOMM Incorporated	90 774	14 980	14 315
SAP SE, CAAE parrainé	118 597	17 503	21 494
TE Connectivity Limited	15 998	2 964	2 970
Teradata Corporation	192 592	10 484	13 627
Teradyne, Inc.	15 300	2 305	2 257
Texas Instruments Incorporated	243 995	50 937	58 188
Workday, Inc., cat. A	159 143	40 268	47 623
<b>Total – Technologies de l'information</b>		<b>777 480</b>	<b>1 082 642</b>
<b>Matières premières (3,5 %)</b>			
Avery Dennison Corporation	100 763	22 590	22 933
Ball Corporation	174 803	15 344	13 480
CF Industries Holdings, Inc.	22 705	3 036	2 088
Corteva, Inc.	21 566	1 883	1 637
Dow Inc.	30 301	2 100	2 138
DuPont de Nemours, Inc.	32 118	3 184	3 040
FMC Corporation	111 432	15 497	15 403
Freeport-McMoRan Inc.	501 592	24 742	26 579

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars, sauf pour le nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Linde Public Limited Company	45 497	20 885	22 968
LyondellBasell Industries NV, cat. A	17 623	2 209	2 144
Nucor Corporation	13 598	1 805	2 954
Reliance Steel & Aluminum Co.	6 447	2 060	2 319
Steel Dynamics, Inc.	20 140	1 960	2 906
The Mosaic Company	44 667	2 456	2 071
The Sherwin-Williams Company	37 267	12 251	13 109
<b>Total – Matières premières</b>		<b>132 002</b>	<b>135 769</b>
<b>Immobilier (0,8 %)</b>			
American Tower Corporation	97 064	29 885	24 938
Medical Properties Trust, Inc.	69 467	1 594	852
Public Storage	6 469	2 418	2 501
Realty Income Corporation	26 117	2 248	2 069
Regency Centers Corp.	17 985	1 522	1 472
W.P. Carey Inc.	20 981	2 082	1 878
Weyerhaeuser Company	41 593	2 155	1 846
<b>Total – Immobilier</b>		<b>41 904</b>	<b>35 556</b>
<b>Services aux collectivités (1,9 %)</b>			
Alliant Energy Corporation	25 409	1 764	1 767
Ameren Corporation	18 855	1 970	2 040
American Electric Power Company, Inc.	16 651	1 802	1 857
Atmos Energy Corporation	13 623	1 759	2 100
CenterPoint Energy, Inc.	52 659	1 884	2 034
CMS Energy Corporation	22 030	1 702	1 715
Consolidated Edison, Inc.	22 104	2 245	2 647
DTE Energy Company	12 840	1 910	1 871
Duke Energy Corporation	17 171	2 176	2 041
Edison International	20 340	1 573	1 871
Evergy, Inc.	25 269	1 934	1 956
Exelon Corporation	34 768	1 628	1 876
FirstEnergy Corp.	355 441	16 897	18 307
NiSource Inc.	43 794	1 600	1 587
PG&E Corporation	757 594	10 802	17 343
PPL Corp.	64 573	2 367	2 263
The AES Corporation	268 765	8 355	7 381
Southern Company	21 861	1 746	2 034
<b>Total – Services aux collectivités</b>		<b>64 114</b>	<b>72 690</b>
<b>Total – Actions étrangères (95,6 %)</b>		<b>3 071 085</b>	<b>3 708 142</b>
<b>Total – Placements (96,0 %)</b>		<b>3 086 490 \$</b>	<b>3 721 217 \$</b>
<b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (4,0 %)</b>			<b>154 547</b>
<b>Actif net total attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)</b>			<b>3 875 764 \$</b>

Les pourcentages entre parenthèses indiquent la proportion des placements à leur juste valeur par rapport à l'actif net du Fonds.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Inventaire du portefeuille au 30 juin 2023 (non audité)

(en milliers de dollars)

### Liste des instruments dérivés

#### CONTRATS DE CHANGE À TERME

Contrats	Payer		Recevoir		Taux	Date d'échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation de la contrepartie*
1	644 982	Dollar américain	863 379	Dollar canadien	1,339	2023-09-20	9 963	Banque Royale du Canada	AA-
							9 963		
1	863 379	Dollar canadien	644 982	Dollar américain	0,747	2023-09-20	(9 963)	Banque Royale du Canada	AA-
1	3 000	Dollar américain	3 970	Dollar canadien	1,323	2023-07-05	(4)	Banque de Montréal	A+
							(9 967)		
<b>Total – Contrats de change à terme</b>							(4)		

\* Source : Agence de notation Standard & Poor's.

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

### Instruments financiers

Le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD (le « Fonds ») investit dans des titres de capitaux propres de sociétés américaines et des contrats dérivés, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Ces placements exposent le Fonds aux risques liés aux instruments financiers. L'exposition et la sensibilité du Fonds à ces risques figurent ci-après. Une description de ces risques et de la manière dont le Fonds les gère est fournie à la note 8 des notes annexes.

### Risque de crédit

L'exposition du Fonds au risque de crédit se rapporte surtout aux placements dans des actions privilégiées et des instruments dérivés. La valeur comptable des actions privilégiées figurant dans l'inventaire du portefeuille de même que la trésorerie figurant dans les états de la situation financière constituent l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit. La valeur comptable des instruments financiers dérivés inscrits à l'actif dans les états de la situation financière constitue l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit découlant des instruments dérivés.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait pas de placements importants dans des titres de créance ou des instruments dérivés. Par conséquent, il n'est pas exposé au risque de crédit.

### Risque de change

L'exposition aux devises au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Devise	Trésorerie et autres éléments de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Placements à leur juste valeur	Exposition aux dérivés	Exposition nette aux devises	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
<b>30 juin 2023</b>					
Dollar américain	152 647 \$	3 697 773 \$	(3 974)	\$ 3 846 446	99,2 %
Euro	68	23 444	-	23 512	0,6 %
<b>Total</b>	<b>152 715 \$</b>	<b>3 721 217 \$</b>	<b>(3 974)</b>	<b>\$ 3 869 958</b>	<b>99,8 %</b>
<b>31 décembre 2022</b>					
Dollar américain	109 715 \$	3 463 854 \$	-	\$ 3 573 569	99,4 %
Euro	49	16 854	-	16 903	0,5 %
<b>Total</b>	<b>109 764 \$</b>	<b>3 480 708 \$</b>	<b>-</b>	<b>\$ 3 590 472</b>	<b>99,9 %</b>

Au 30 juin 2023, si le dollar canadien s'était apprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu diminuer d'environ 386 996 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (359 047 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le dollar canadien s'était déprécié de 10 % par rapport aux devises, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait pu augmenter d'environ 386 996 \$, ou 10,0 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (359 047 \$, ou 10,0 %, au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

### Risque de taux d'intérêt

La plupart des actifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Les actifs portant intérêt détenus par le Fonds viennent à échéance dans moins d'un an. Par conséquent, l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt n'est pas significative.

### Risque de liquidité

Tous les passifs financiers du Fonds sont exigibles d'ici un an. Les parts rachetables sont rachetables à vue au gré du porteur; cependant, le Fonds ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent généralement plus longtemps.

### Autre risque de prix

Au 30 juin 2023, 96,0 % (96,9 % au 31 décembre 2022) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres négociés sur des marchés actifs. Si le cours des titres négociés sur ces marchés diminue de 10 %, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait baisser d'environ 372 122 \$ (348 071 \$ au 31 décembre 2022). À l'inverse, si le cours augmente de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pourrait s'accroître d'environ 372 122 \$ (348 071 \$ au 31 décembre 2022). Ces sensibilités sont des estimations. Les résultats réels peuvent être différents, et l'écart peut être important.

### Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de placements dans une même catégorie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Fonds, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Segment de marché	30 juin 2023	31 décembre 2022
<b>Actions canadiennes</b>		
Produits industriels	0,1 %	0,1 %
Matières premières	0,3 %	0,4 %
<b>Actions étrangères</b>		
Services de communication	5,7 %	-
Consommation discrétionnaire	11,2 %	14,1 %
Consommation courante	5,4 %	5,2 %
Énergie	2,2 %	2,5 %
Services financiers	13,0 %	15,3 %
Soins de santé	12,5 %	13,8 %
Produits industriels	11,5 %	14,2 %
Technologies de l'information	27,9 %	25,9 %
Matières premières	3,5 %	2,3 %
Immobilier	0,8 %	-
Services de télécommunication	-	0,7 %
Services aux collectivités	1,9 %	2,4 %
<b>Trésorerie et autres éléments de l'actif net (passifs)</b>	<b>4,0 %</b>	<b>3,1 %</b>
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audités)

(en milliers de dollars)

### Hiérarchie de la juste valeur

Voici un sommaire de l'usage par le Fonds des prix cotés sur le marché (niveau 1), des modèles internes basés sur des données d'entrée observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données d'entrée observables sur le marché (niveau 3) dans l'évaluation des titres du Fonds. Les données d'entrée ou les méthodologies servant à l'évaluation des titres n'indiquent pas nécessairement les risques liés à un placement dans ces derniers.

	Prix cotés d'actifs identiques sur les marchés actifs (niveau 1)	Autres données d'entrée observables importantes (niveau 2)	Total*
<b>30 juin 2023</b>			
Actions canadiennes	13 075 \$	– \$	13 075 \$
Actions étrangères	3 684 698	23 444	3 708 142
Instruments financiers dérivés – Actif	–	9 963	9 963
Instruments financiers dérivés – Passif	–	(9 967)	(9 967)
<b>Total</b>	<b>3 697 773 \$</b>	<b>23 440 \$</b>	<b>3 721 213 \$</b>
<b>31 décembre 2022</b>			
Actions canadiennes	14 732 \$	– \$	14 732 \$
Actions étrangères	3 465 976	–	3 465 976
Instruments financiers dérivés – Actif	–	8 104	8 104
Instruments financiers dérivés – Passif	–	(8 104)	(8 104)
<b>Total</b>	<b>3 480 708 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>3 480 708 \$</b>

\* Le Fonds ne détient pas de placement de niveau 3.

Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, des placements en actions d'environ 23 444 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2. Les transferts sont principalement attribuables aux techniques d'évaluation utilisées pour les titres de capitaux propres étrangers, comme il est expliqué dans les notes annexes.



# Fonds collectif d'actions américaines GPPMD

## Notes propres au Fonds (non audités)

### Transactions sur parts rachetables

Périodes closes les 30 juin

	2023	2022
<b>SÉRIE A</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	71 060	77 620
Émises	93	108
Rachetées	(3 334)	(156)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>67 819</b>	<b>77 572</b>
<b>SÉRIE FIDUCIE PRIVÉE</b>		
En circulation, à l'ouverture de la période	197 896 004	197 809 554
Émises	9 800 561	17 036 783
Rachetées	(14 037 075)	(12 133 085)
<b>En circulation, à la clôture de la période</b>	<b>193 659 490</b>	<b>202 713 252</b>

### Prêt de valeurs mobilières

(en milliers de dollars)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Juste valeur des valeurs mobilières prêtées	20 561 \$	26 339 \$
Juste valeur des garanties (hors trésorerie)	21 613 \$	27 722 \$

State Street Bank and Trust Co. est en droit de recevoir des paiements sur le montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds et assume tous les coûts d'exploitation directement liés aux prêts de valeurs mobilières, de même que le coût d'indemnisation en cas de défaut des emprunteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières du Fonds avec les revenus tirés des prêts de valeurs mobilières déclarés au poste Prêt de valeurs mobilières dans l'état du résultat global du Fonds.

Périodes closes les 30 juin (en milliers de dollars)	2023	2022
Montant brut généré par les opérations de prêt de valeurs mobilières	16 \$	26 \$
Paiements versés à State Street Bank and Trust Co.	(3) \$	(5) \$
Revenu net sur prêts de valeurs mobilières déclaré dans les états du résultat global	13 \$	21 \$

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

## 1. Dénomination et création des fonds

### ÉTABLISSEMENT DES FONDS

Les fonds collectifs GPPMD (individuellement, un « fonds » et, collectivement, les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement sans personnalité morale constituées sous le régime des lois de la province d'Ontario conformément aux déclarations de fiducie portant les dates suivantes :

	Parts de série A	Parts de série Fiducie privée	Parts de série D	Parts de série I	Parts de série F
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'obligations GPPMD	24 mars 2010				
Fonds collectif de dividendes GPPMD	4 janvier 2007				
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	16 juin 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	6 août 1999	9 août 2000			
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD	6 décembre 2002				
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	23 janvier 2013				
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	11 avril 2014		19 mars 2018	19 mars 2018	19 mars 2018
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	20 mars 2017				
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	20 mars 2017				21 novembre 2017

Gestion financière MD inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et fiduciaire des fonds. Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). Le siège social des fonds est situé au 1870, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario).

Les états financiers des fonds comprennent les états de la situation financière au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022, sauf pour les fonds établis durant l'une ou l'autre de ces périodes, auquel cas les renseignements fournis font référence à la période allant de la date de création au 30 juin 2023 ou 2022, selon le cas. L'inventaire du portefeuille de chacun des Fonds est présenté au 30 juin 2023.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 10 août 2023.

### SÉRIES DE PARTS

Tous les fonds collectifs GPPMD offrent des parts de la série Fiducie privée ou de la série A, qui ne peuvent être achetées que par les clients de Conseils en placement privés MD (division d'exploitation de Gestion financière MD inc.) ou de la Société de fiducie privée MD qui ont confié à Conseils en placement privés MD la gestion discrétionnaire de leur portefeuille et qui sont conseillés par elle ou qui reçoivent des services de fiducie de la part de la Société de fiducie privée MD.

Le Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et le Fonds collectif d'actions américaines GPPMD offrent aussi des parts de série A à tous les épargnants admissibles. Ces parts ne sont pas offertes aux nouveaux souscripteurs. Les porteurs de parts de la série A peuvent toutefois conserver leurs parts, de même que souscrire d'autres parts de cette série.

Les parts de série D sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte Courtier MD Direct<sup>MC</sup> de Gestion MD limitée.

Les parts de série F sont offertes à tous les clients de Gestion MD limitée qui sont des épargnants admissibles et qui ont un compte à honoraires de Gestion MD limitée.

Les parts de série I ont été établies afin de soutenir le Portefeuille conservateur Précision MD, le Portefeuille équilibré modéré Précision MD, le Portefeuille équilibré de croissance Précision MD, le Portefeuille de croissance maximale Précision MD, le Portefeuille de revenu équilibré Précision MD et le Portefeuille de croissance modérée Précision MD. Ces parts ne sont offertes qu'aux six fonds susmentionnés et à certains investisseurs institutionnels et ne font pas l'objet de frais de gestion.

## 2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). La préparation de ces états financiers conformément aux IFRS exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Les estimations et les jugements comptables déterminants retenus par le gestionnaire sont décrits à la note 7.

## 3. Principales conventions comptables

### MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des fonds. La valeur de la trésorerie, des placements et des autres actifs ou passifs en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'évaluation. Les opérations effectuées en cours d'exercice dans des devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur le jour de l'opération. La différence dans le taux de change entre la date de l'opération et la date de règlement de l'opération est imputée au revenu dans les états du résultat global. Les gains et les pertes de change liés à la trésorerie sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie », tandis que ceux liés à d'autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés en tant que gain (perte) net(te) sur la vente de placements ou sur les dérivés.

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens et a été arrondie au millier le plus près, sauf indication contraire.

### INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers des fonds sont classés et évalués conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 »). Les fonds comptabilisent les actifs et passifs financiers dans les états de la situation financière lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que les fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont rattachés. Par conséquent, les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de la transaction.

Les fonds classent leurs placements, y compris les dérivés, à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Les placements sont classés en fonction du modèle économique adopté par les fonds pour gérer leurs placements, ainsi qu'en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des instruments. Le portefeuille de placements est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément à la stratégie de placement des fonds. Les fonds mettent principalement l'accent sur les données à la juste valeur, qu'ils utilisent comme critère d'évaluation pour apprécier la performance et pour prendre des décisions. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds correspondent généralement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts; toutefois, la perception des flux de trésorerie contractuels est accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Ainsi, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les placements, y compris les dérivés, sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont présentés dans les états du résultat global des exercices au cours desquels ils surviennent.

L'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net, la juste valeur correspondant à la valeur de rachat à la date de clôture.

La trésorerie est évaluée à la juste valeur à la comptabilisation initiale et au coût amorti par la suite.

Les autres actifs et passifs financiers, comme les intérêts courus et les dividendes à recevoir, les montants à recevoir sur les opérations de placement, les souscriptions à recevoir, les montants à recevoir sur le prêt de valeurs mobilières, les distributions à verser, les montants à payer sur les opérations de placement et les rachats à payer, sont initialement constatés à leur juste valeur, nette des frais d'opérations, puis sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Suivant cette méthode, ces actifs et passifs financiers doivent refléter le montant à payer ou à recevoir, actualisé au taux d'intérêt contractuel effectif, s'il y a lieu.

### ACTIF NET ET VALEUR LIQUIDATIVE

Les conventions comptables appliquées pour mesurer la juste valeur des placements et des dérivés des fonds sont les mêmes que celles utilisées pour mesurer la valeur liquidative lors d'opérations avec les porteurs de parts conformément à la Partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »).

### COMPTABILISATION DES PRODUITS

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs financiers non dérivés sont inscrits dans l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur la vente de placements » à la vente du placement.

Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés sont inscrits dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés », puis au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » à leur dénouement ou à leur expiration, le cas échéant.

Les intérêts à distribuer figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts nominaux perçus par les fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus de dividendes et les distributions aux porteurs de parts sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les distributions provenant des fonds sous-jacents et découlant des intérêts, du revenu étranger et des retenues à la source connexes, des dividendes canadiens et des gains en capital nets réalisés sont comptabilisées à leur déclaration. Les gains ou les pertes réalisés sur les opérations de placement ainsi que la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte des commissions de courtage ni des autres frais liés aux opérations. Les frais d'opérations, notamment les commissions de courtage, sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

### COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'ils ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cadre normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires qui ne répondent pas aux critères aux fins de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent toutefois de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme la faillite ou la rupture d'un contrat. Les actifs et passifs financiers faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'un accord similaire, ainsi que les effets potentiels de la compensation, sont présentés dans les « Notes propres au Fonds » du Fonds concerné.

Les opérations avec des contreparties sont régies selon des conventions-cadres de compensation distinctes. Chaque convention autorise le règlement par compensation de certains contrats ouverts lorsque le fonds et la contrepartie concernée choisissent tous deux de régler au montant net. En l'absence d'une telle convention, les contrats sont réglés au montant brut. Toutefois, chaque partie à la convention-cadre de compensation aura la possibilité de régler tous les contrats ouverts au montant net dans l'éventualité d'un manquement de l'autre partie.

### OPÉRATIONS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

Les opérations sans effet sur la trésorerie présentées dans les tableaux des flux de trésorerie comprennent les distributions réinvesties des fonds communs de placement sous-jacents et les dividendes en actions des placements en actions. Ces montants représentent les revenus hors trésorerie comptabilisés dans les états du résultat global. En outre, des reclassements entre les séries d'un même fonds sont, de par leur nature, sans effet sur la trésorerie et, de ce fait, ont été exclus des postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Paiement en trésorerie au rachat de parts rachetables » présentés dans les tableaux des flux de trésorerie.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La « juste valeur » s'entend du prix qui serait obtenu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Les placements sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisés à la juste valeur. Dans le cas des titres négociés sur un marché actif, la juste valeur correspond au cours de marché à la date de clôture, obtenu auprès de services indépendants de fixation des prix. Les fonds utilisent le dernier cours de négociation des actifs et passifs financiers, dans la mesure où ce dernier tombe dans l'écart entre les cours acheteur et vendeur du jour. Dans le cas contraire, le gestionnaire détermine un point compris dans cette fourchette qui représente au mieux la juste valeur, à la lumière des faits et circonstances propres à l'élément visé. Dans le cas des placements non négociés sur un marché actif, ou des titres pour lesquels le gestionnaire estime que les derniers cours ne sont pas fiables, la juste valeur est estimée en fonction des techniques d'évaluation établies par le gestionnaire. Les techniques d'évaluation établies par le gestionnaire sont fondées sur les données observables du marché sauf dans les cas où il n'existe pas de données du marché pertinentes ou fiables. La valeur des titres estimée au moyen des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché, s'il y a lieu, est indiquée dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Un dérivé est un contrat financier conclu entre deux parties et dont la valeur est dérivée de la valeur d'un actif sous-jacent comme une action, une obligation, un produit de base, un taux d'intérêt ou une devise. Certains fonds peuvent utiliser des dérivés, comme les options, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps et d'autres instruments de même nature, d'une façon jugée appropriée pour atteindre leurs objectifs de placement. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture, c'est-à-dire pour protéger le cours d'un titre, un taux de change ou un taux d'intérêt contre les variations défavorables, et à des fins autres que de couverture, c'est-à-dire pour obtenir des positions sur des titres, des indices ou des devises sans investir directement dans ceux-ci. Les dérivés comportent divers risques, notamment le risque que la contrepartie ne respecte pas ses obligations aux termes du contrat, le risque d'illiquidité des marchés et le risque de prix pouvant faire gagner ou perdre aux fonds des montants supérieurs à ceux qui figurent dans les états de la situation financière. Les dérivés affichant des gains latents sont classés dans l'actif courant à titre d'instruments financiers dérivés, tandis que ceux qui affichent des pertes latentes sont classés dans le passif courant à titre d'instruments financiers dérivés.

#### Contrats de change à terme

Certains fonds peuvent conclure des contrats de change à terme aux fins de couverture ou à d'autres fins lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties qui s'entendent pour acheter et vendre une devise à une date et à un prix convenus. Les fonds concluent des contrats de change à terme avec des contreparties autorisées, et ces contrats sont comptabilisés à la juste valeur. Leur juste valeur varie en fonction de l'évolution des taux de change. La juste valeur des contrats de change à terme est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché quotidiennement, et les variations de leur juste valeur sont inscrites au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés ». Au dénouement des contrats, le gain ou la perte cumulé(e) est comptabilisé(e) au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ». Les montants notionnels des contrats ouverts sont indiqués dans la liste des instruments dérivés de l'inventaire du portefeuille.

#### Contrats à terme standardisés

Les contrats à terme standardisés sont évalués chaque jour d'évaluation au moyen du cours de clôture affiché sur le marché public pertinent. Leur juste valeur est inscrite dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Les gains et pertes découlant des contrats à terme sont comptabilisés au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des instruments dérivés » des états du résultat global jusqu'au dénouement ou à l'expiration des contrats, moment auquel les gains ou pertes sont réalisés et inscrits au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés ».

### **Swaps sur défaillance de crédit**

Certains fonds peuvent conclure des swaps sur défaillance de crédit, principalement pour gérer ou exploiter un risque de crédit, lorsqu'une telle activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières. Le swap sur défaillance de crédit est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle l'acheteur du contrat reçoit une protection de crédit et le vendeur garantit la solvabilité rattachée à un titre de créance de référence. Le titre de créance de référence peut correspondre à un simple titre de créance souveraine ou de société, à un indice obligataire ou à une tranche d'indice obligataire. Le risque de crédit auquel s'expose un fonds relativement à l'actif de référence est comparable à celui qu'aurait pris le fonds en investissant directement dans le titre de créance. Si les fonds sont acheteurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds sont en droit de recevoir du vendeur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence; ou ii) un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de créance. Si les fonds sont vendeurs de protection et que survient un événement de crédit, tel que le terme est défini dans le contrat de swap correspondant, les fonds doivent verser à l'acheteur : i) le montant notionnel du swap en échange du titre de créance de référence, d'autres obligations livrables ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence; ou ii) en trésorerie ou en titres, un montant de règlement net égal au montant notionnel du swap moins la valeur de recouvrement du titre de référence ou des titres sous-jacents liés à l'indice de référence. Le risque de crédit maximal auquel s'expose un fonds à la vente d'un contrat de protection correspond au montant notionnel du contrat en question.

Pendant la durée du contrat, l'acheteur verse au vendeur des paiements périodiques, tant qu'aucune défaillance ne survient. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur défaillance de crédit figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur défaillance de crédit et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur défaillance de crédit, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global. Les modalités du contrat de swap peuvent prévoir le dépôt, en garantie, d'un montant en trésorerie ou de titres.

### **Swaps de taux d'intérêt**

Certains fonds peuvent conclure des swaps de taux d'intérêt, notamment pour gérer ou exploiter le risque découlant des variations des taux. Le swap de taux d'intérêt est une entente entre le fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un paiement fixe contre un paiement variable en fonction d'un taux d'intérêt et d'un montant notionnel convenu.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps de taux d'intérêt et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap de taux d'intérêt, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

### **Swaps sur rendement total**

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur rendement total principalement pour gérer leur exposition à l'instrument sous-jacent ou obtenir une telle exposition. Un swap sur rendement total est une entente entre le Fonds et une contrepartie en vertu de laquelle les parties conviennent d'échanger un ou des flux de trésorerie en fonction du prix d'un instrument sous-jacent et d'un taux fixe ou variable.

Pendant la durée du contrat, le Fonds versera à la contrepartie des paiements périodiques en fonction d'un taux fixe ou variable. Ces paiements versés s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. À la date d'échéance, un flux net de trésorerie est échangé; le rendement total équivaut au rendement de l'instrument sous-jacent moins le taux de financement, le cas échéant. En tant que récepteur, le Fonds recevra des paiements si le rendement total net est positif et devra en verser si le rendement total net est négatif. Les swaps sur rendement total figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur d'un contrat de swap sur rendement total sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur rendement total, les gains ou les pertes sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### **Swaps sur devises**

Certains fonds peuvent conclure des contrats de swap sur devises principalement pour gérer leur exposition au risque de change ou obtenir une telle exposition. Le swap sur devises est une entente en vertu de laquelle le fonds et une contrepartie s'engagent à échanger les paiements d'intérêts et le capital sur des prêts libellés dans deux monnaies différentes.

Pendant la durée du contrat, chaque partie verse à l'autre des paiements périodiques. Ces paiements versés ou reçus s'accumulent quotidiennement et sont comptabilisés au poste « Produits (charges) d'intérêts net(te)s sur les contrats de swap » dans les états du résultat global. Les swaps sur devises figurent dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des swaps sur devises et toute prime initiale versée ou reçue sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des contrats de swap sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes initiales) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.

### **Options sur devises**

Certains fonds peuvent acheter des options sur devises. Ces options donnent le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une certaine quantité d'une devise à un taux et à une date déterminés. Elles peuvent servir de couverture contre les fluctuations des taux de change et permettent d'exploiter les devises étrangères.

Les options sur devises sont présentées dans la liste des instruments dérivés. Les variations de la valeur des options et toute prime versée sont inscrites dans les états de la situation financière à titre d'instruments financiers dérivés. Au dénouement des options sur devises, les gains ou les pertes (y compris les primes versées) sont réalisés et comptabilisés au poste « Gain (perte) net(te) réalisé(e) sur les instruments dérivés » des états du résultat global.



# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

## GESTION DU RISQUE DE CAPITAL

Les parts émises en circulation sont réputées faire partie du capital des fonds. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale. Les parts des fonds sont offertes en vente tout jour ouvrable et peuvent être rachetées ou émises à la valeur liquidative par part de leur série respective ce même jour ouvrable. L'expression « jour ouvrable » s'entend des jours où la Bourse de Toronto est active. La valeur liquidative de chaque série est calculée quotidiennement et elle correspond à la quote-part des actifs du fonds attribuables à cette série, moins sa part proportionnelle des passifs du fonds communs à toutes les séries, moins les passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. L'actif, le passif commun, les revenus et les autres dépenses sont attribués proportionnellement à chaque série selon la valeur liquidative relative de chacune. La valeur liquidative par part est égale à la valeur liquidative de chaque série d'un fonds divisée par le nombre total de parts de cette série en circulation.

## AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

L'augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, présentée dans les états du résultat global, correspond à la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série pour l'exercice, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour cette série au cours dudit exercice.

## OPÉRATIONS DE PRÊTS DE VALEURS MOBILIÈRES

Un fonds peut recourir au prêt de valeurs mobilières dans le cadre d'une convention de prêt établie avec le dépositaire dans le but de générer un revenu supplémentaire. La valeur marchande totale de toutes les valeurs mobilières prêtées par le fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie, sous forme de valeurs mobilières jugées acceptables en vertu du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, d'au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. Les titres détenus en garantie sont généralement des obligations d'État ou de sociétés.

Le revenu provenant de prêts de valeurs mobilières est comptabilisé mensuellement au poste « Prêt de valeurs mobilières » lorsqu'il est à recevoir. Les données relatives aux prêts de valeurs mobilières figurent dans la rubrique « Prêt de valeurs mobilières » dans les notes propres au Fonds. L'agent de prêt de titres reçoit 20 % des revenus bruts tirés des prêts de valeurs mobilières du Fonds.

## PARTS RACHETABLES

Certains fonds émettent différentes séries de parts pouvant être rachetées au gré du porteur; elles ne sont cependant pas toutes assorties des mêmes droits. Ces parts sont classées en tant que passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être échangées à tout moment contre un montant de trésorerie proportionnel à la quote-part de la série dans la valeur liquidative du fonds. Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat payable à la date des états de la situation financière si le porteur exerce son droit d'en demander le rachat par le Fonds. Les parts des fonds ne comptant qu'une seule série ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer comme instruments de capitaux propres, car ces fonds ont l'obligation de remettre de la trésorerie dans des circonstances autres que le rachat de parts. Chacun de ces fonds doit distribuer chaque année son revenu imposable aux porteurs de parts et offre à ces derniers la possibilité de recevoir ces distributions en trésorerie.

## PLACEMENTS DANS DES ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Une entité structurée est conçue de manière à ce que les droits de vote et autres droits similaires ne constituent pas le facteur prépondérant pour déterminer qui détient le contrôle de l'entité, par exemple lorsque les droits de vote concernent exclusivement les fonctions administratives et que les activités importantes sont régies par des ententes contractuelles.

Les stratégies de placement de certains fonds prévoient des opérations régulières sur d'autres fonds. Les fonds classent tous leurs placements dans d'autres fonds (« fonds émetteurs ») comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les fonds investissent dans des fonds émetteurs dont les objectifs visent autant la protection du capital, la maximisation des revenus de dividendes que la croissance du capital à long terme et dont les stratégies de placement ne prévoient pas d'effet de levier. Les fonds émetteurs financent leurs opérations en émettant des parts rachetables au gré du porteur et offrent à ce dernier une participation proportionnelle dans leur actif net. Les fonds détiennent des parts rachetables dans chacun de leurs fonds émetteurs et peuvent demander le rachat de leur placement quotidiennement. Les placements des fonds dans un fonds émetteur sont assujettis aux modalités définies dans la documentation de placement du fonds émetteur respectif. La variation de la juste valeur de chaque fonds émetteur est inscrite dans les états du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements ». L'exposition maximale d'un Fonds aux pertes résultant d'une participation dans un fonds émetteur est égale à la juste valeur de ses placements dans ce fonds émetteur. Dès qu'un Fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds émetteur, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé.

Certains fonds effectuent des placements dans des fonds négociés en bourse (FNB), qui sont présentés dans l'inventaire du portefeuille. Ces fonds ont déterminé que ces FNB sont des entités structurées non consolidées. Ces FNB reproduisent, dans toute la mesure du possible, le rendement des indices applicables, visent à produire une croissance du capital ou un revenu à long terme, le cas échéant, en investissant principalement dans les titres constituant l'indice de référence, dans les mêmes proportions relatives, ou cherchent à suivre les rendements des indices. Les FNB financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur et qui garantissent au porteur un intérêt proportionnel dans la valeur liquidative du FNB en question. Les FNB sous-jacents sont cotés en bourse.

Certains fonds effectuent des placements dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Ces titres comprennent des titres avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui représentent directement ou indirectement une participation dans des prêts hypothécaires sur un bien immeuble, qui sont garantis par ce type de prêts ou qui sont payables à partir de ce type de prêts. Les titres de créances et de capitaux propres ainsi émis peuvent être regroupés par tranches caractérisées par divers niveaux de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts ou de capital. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ou résidentiels, notamment des prêts hypothécaires établis par des institutions d'épargne et de prêt, des banques de crédit hypothécaire et des banques commerciales. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de nombreux types d'actifs, notamment des prêts auto, des créances de cartes de crédit, des prêts sur valeur domiciliaire et des prêts étudiants. L'exposition maximale des fonds aux pertes résultant d'une participation dans des titres adossés à des créances hypothécaires est égale à la juste valeur de leurs placements dans ces titres comme le présente l'inventaire du portefeuille.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Un tableau décrivant les types d'entités structurées que les fonds ne consolident pas, mais dans lesquels ils détiennent une participation est présenté dans la section des notes propres au Fonds des états financiers.

## 4. Charges

### FRAIS DE GESTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE CONSEILS EN PLACEMENT

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion pour certaines séries des fonds. Les frais de gestion couvrent les coûts rattachés à la gestion des fonds, à la planification des analyses de placement, à la formulation de recommandations et à la prise de décisions de placement, à l'organisation du versement, à la mise en marché et à la promotion des fonds et à la prestation d'autres services. Ces frais sont représentés par un taux annualisé fondé sur la valeur liquidative de chaque série des fonds. Les frais payés par les fonds sont calculés chaque jour et payables chaque semaine.

Aucuns frais de gestion ne s'appliquent aux titres suivants : parts du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD, du Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD, du Fonds collectif d'obligations GPPMD, du Fonds collectif de dividendes GPPMD, du Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD, du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD et du Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD; parts de série Fiducie privée du Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD et du Fonds collectif d'actions américaines GPPMD; parts de série A du Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD, du Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD, du Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD et du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les porteurs de ces parts ont convenu de payer directement à Conseils en placement privés des frais de gestion de compte négociés séparément, en fonction de l'actif sous gestion, jusqu'à concurrence de 1,56 %.

La série de fonds suivante verse au gestionnaire des honoraires de gestion annuels, hors taxe de vente, comme suit :

Fonds	Série A	Série D	Série F	Parts de série Fiducie privée
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	1,25 %	s. o.	s. o.	–
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	–	1,08 %	0,71 %	s. o.
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	–	s. o.	0,04 %	s. o.
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD	–	s. o.	0,07 %	s. o.
Fonds collectif indiciel d'actions internationales GPPMD	–	s. o.	0,19 %	s. o.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions internationales GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,20 % à 0,30 % de la valeur liquidative.

Les porteurs de parts de série A du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD doivent payer des frais supplémentaires de conseils en placement facturés par le conseiller du Fonds. Comme le gestionnaire prend en charge une portion de ces frais, le Fonds en acquitte une partie, qui varie de 0,40 % à 0,50 % de la valeur liquidative.

### FRAIS D'ADMINISTRATION

Chaque Fonds (sauf le Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD, relativement aux parts de séries I, F et D) acquitte certaines charges d'exploitation relatives qui lui sont propres, comme le permet l'organisme de réglementation des valeurs mobilières. Ces charges comprennent notamment des frais de commission, d'audit, de garde et d'émission, les frais et charges du CEI, toutes les dépenses liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, de même que les frais de service des fonds. Les charges d'exploitation associées à une série de parts dans son ensemble sont réparties au prorata parmi les fonds auxquels elles sont rattachées. Le gestionnaire des fonds peut en tout temps renoncer aux charges d'exploitation que doivent payer les fonds, ou les prendre en charge.

En contrepartie des frais d'administration de 0,20 % calculés sous forme de pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative des fonds, le gestionnaire assume une partie des charges d'exploitation des parts de série F et D du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire et les autres charges d'exploitation courantes, comme les frais d'audit et de garde, les frais juridiques, toutes les charges liées aux prospectus et aux assemblées des porteurs de parts, à la comptabilité, à l'évaluation, à la préparation des rapports et à la tenue des registres, les frais du CEI, ainsi que d'autres charges. Les frais d'administration sont calculés chaque jour et payés chaque mois. Aucuns frais d'administration ne s'appliquent aux parts de série I du Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD. Les frais d'administration pour cette série sont payés directement par l'épargnant.

## 5. Opérations entre parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, en propriété exclusive, les sociétés de fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et Fonds d'investissement Tangerine Limitée, de même que le courtier en valeurs mobilières Scotia Capitaux Inc. (qui englobe ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut, pour le compte des Fonds, faire des opérations ou conclure des accords avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines autres sociétés liées à lui (individuellement, une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont menées dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

- Le gestionnaire facture des frais de gestion pour son rôle de fiduciaire et gestionnaire des fonds, selon le cas, ainsi que des frais d'administration en contrepartie des charges d'exploitation qu'il assume, comme le décrit la note 4. Certains fonds versent aussi à leur gestionnaire des frais supplémentaires de conseils (voir la note 4). Les frais de gestion, les frais d'administration et les frais supplémentaires de conseils sont indiqués dans des postes distincts dans les états du résultat global.

# Notes annexes

## Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

- Les gestionnaires de portefeuille des Fonds prennent les décisions d'achat et de vente de placements pour chacun des Fonds. Certaines opérations de portefeuille peuvent également être exécutées par une partie liée aux Fonds, pour le compte de ces derniers, pourvu que ses tarifs, services et autres conditions soient comparables à ceux offerts par d'autres courtiers. La partie liée recevra alors des commissions versées par les Fonds concernés. Les commissions de courtage payées aux parties liées pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022 s'établissent comme suit (en milliers de dollars) :

Fonds	30 juin 2023	30 juin 2022
Fonds collectif de dividendes GPPMD	24	33
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD	-	15
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD	154	115
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD	5	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD	-	2
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD	8	-
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD	2	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD	-	29

- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant pour investir la trésorerie des fonds auprès de la Banque Scotia aux taux du financement à un jour en vigueur sur le marché. L'intérêt perçu par les fonds est inclus au poste « Intérêts à distribuer » dans les états du résultat global.
- Le Fonds peut investir dans des fonds de placement gérés par le gestionnaire. Ces placements sont alors présentés à l'inventaire du portefeuille du fonds.
- Le gestionnaire a reçu l'aval du Comité d'examen indépendant des fonds pour acheter des titres de parties liées, comme la Banque Scotia. Tout titre de partie liée détenu est présenté dans l'inventaire du portefeuille pour chacun des fonds. Les fonds peuvent aussi conclure des opérations sur dérivés avec la Banque Scotia.
- Les distributions reçues de fonds qui sont des parties liées sont incluses dans les « Revenus tirés des fonds sous-jacents » dans les états du résultat global.

### COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le gestionnaire a mis sur pied un Comité d'examen indépendant (CEI), comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »). Le CEI examine les questions de conflit d'intérêts ayant trait aux activités des fonds. En outre, dans certaines situations, au lieu d'obtenir le consentement des porteurs de parts, un fonds peut être restructuré avec un autre fonds ou ses actifs pourront être transférés à un autre fonds qui est géré par le gestionnaire ou une société membre de son groupe. Cette mesure nécessite l'approbation du CEI et les porteurs de parts reçoivent par écrit un avis au moins 60 jours avant la date d'entrée en vigueur du changement. L'approbation du CEI est également requise pour un remplacement d'auditeur.

Le CEI se compose de cinq personnes qui sont indépendantes du gestionnaire, des fonds et des entités liées au gestionnaire.

Le gestionnaire paie la totalité des frais du CEI pour le compte des Fonds, et il répartit ces frais également entre chacun des Fonds. Il recouvre ces coûts en facturant des frais d'administration aux Fonds. Pour la période close le 30 juin 2023, chaque Fonds géré par le gestionnaire a payé environ 1 625 \$ au titre des frais du CEI.

### FRAIS D'OPÉRATIONS À COURT TERME ET FRAIS DE RACHAT ANTICIPÉ

Les clients qui font racheter ou substituer des parts ou des actions d'un fonds MD se voient réclamer des frais de rachat anticipé correspondant à 2,00 % du montant des parts ou des actions rachetées ou substituées si le rachat ou la substitution se produit dans les trente (30) jours de leur date d'achat ou de substitution. Les frais de rachat sont comptabilisés à titre de revenus dans la période du rachat anticipé.

Les frais de rachat anticipé ne s'appliquent pas aux rachats ni aux substitutions :

- effectués dans le cadre des programmes de retraits systématiques et réguliers;
- lorsque le montant du rachat ou de la substitution est inférieur à 10 000 \$;
- découlant de la recommandation d'un conseiller MD ou d'un gestionnaire de portefeuille MD relativement à un plan financier.

## 6. Parts rachetables

Le capital des fonds est représenté par un nombre illimité de parts autorisées sans valeur nominale. Les parts de toutes les séries sont rachetables au gré du porteur, à la valeur liquidative respective de la série. Chaque part donne droit à son porteur à une voix aux assemblées des porteurs de parts et lui confère, à parité avec les autres porteurs de parts de la même série des dividendes ou distributions, de la liquidation ou des autres droits afférents à cette série. Les distributions sur les parts d'un fonds sont réinvesties dans des parts supplémentaires ou, si le porteur de parts le demande, versées en trésorerie. Le capital des fonds est géré en fonction des objectifs de placement de chaque fonds ainsi que des politiques et des restrictions présentées dans le prospectus ou les documents d'émission, selon le cas. La souscription et le rachat des parts des fonds ne sont assujettis à aucune exigence de capital ou restriction particulière, mis à part à certains seuils de souscription minimale.

Les parts de chaque série des fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part de leur série respective, laquelle est déterminée à la fermeture des marchés chaque jour où la Bourse de Toronto est active. On calcule la valeur liquidative par part en divisant la valeur liquidative par série par le nombre total de parts de cette série en circulation. Le nombre de parts émises et rachetées est présenté dans les notes propres au Fonds.

## 7. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation d'états financiers exige que le gestionnaire fasse appel à son jugement dans l'application des conventions comptables et dans la formulation d'estimations et d'hypothèses prospectives. Ces estimations sont fondées sur les données disponibles à la date de publication des états financiers. Les résultats réels pourraient différer grandement de ces estimations. La section qui suit décrit les estimations et les jugements comptables déterminants qui ont été retenus pour préparer les états financiers des fonds.



### ENTITÉS D'INVESTISSEMENT

Conformément à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds répondent à la définition d'une entité d'investissement, selon laquelle les fonds ont l'obligation d'obtenir des fonds auprès de plus d'un investisseur, de leur fournir des services de gestion d'investissements, de déclarer à leurs investisseurs qu'ils ont pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital, de revenus d'investissement ou les deux, et de mesurer et d'évaluer le rendement de leurs placements à leur juste valeur. Ainsi, les fonds ne regroupent pas leurs placements dans des filiales, s'ils en ont, mais les évaluent plutôt à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à la norme comptable.

### ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES DÉRIVÉS ET DES TITRES NON COTÉS SUR UN MARCHÉ ACTIF

À l'occasion, les fonds peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La juste valeur de ces titres peut être établie par les fonds à partir de sources fiables ou de prix indicatifs provenant des teneurs de marché. Des cours fixés par les courtiers peuvent être obtenus auprès de sources à titre indicatif, mais n'ont aucune valeur exécutoire ou contraignante. Lorsque les données du marché ne sont pas disponibles, les fonds peuvent évaluer leurs positions au moyen de modèles d'évaluation internes jugés adéquats par le gestionnaire, qui sont articulés autour de méthodes et de techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur. Les modèles sont, dans la mesure du possible, fondés sur des données observables. Néanmoins, le gestionnaire peut être contraint de formuler certaines hypothèses ou estimations concernant les risques, la volatilité et les corrélations, lorsque nécessaire. La modification des hypothèses et des estimations pourrait avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers. Selon la définition des fonds, les « données observables » sont des données du marché faciles à obtenir, publiées ou mises à jour régulièrement, fiables, vérifiables et provenant de sources indépendantes ayant une présence active sur le marché en cause.

### CLASSEMENT ET ÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers des fonds, le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour déterminer la meilleure méthode de classement selon l'IFRS 9. Le gestionnaire a évalué le modèle économique des fonds et a constaté que leurs placements, y compris leurs dérivés, devaient être gérés collectivement et que leur rendement serait évalué à la juste valeur. Le gestionnaire a donc déterminé que la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à l'IFRS 9, était la méthode d'évaluation et de présentation la plus pertinente pour les placements des fonds.

## 8. Risques liés aux instruments financiers

Les fonds utilisent des instruments financiers pour atteindre leurs objectifs de placement respectifs. Les placements des fonds sont présentés dans l'inventaire du portefeuille de chacun d'eux, qui regroupe les titres par type d'actif, région et segment de marché.

L'utilisation d'instruments financiers fait courir aux fonds divers risques liés aux instruments financiers. Les pratiques de gestion du risque des fonds consistent notamment à établir des politiques de placement limitant l'exposition aux risques liés aux instruments financiers et à charger des conseillers en placement expérimentés et professionnels d'investir le capital des fonds dans des titres conformément aux politiques de placement. Le gestionnaire suit régulièrement le rendement des conseillers des fonds et leur conformité aux politiques de placement.

Les importants risques liés aux instruments financiers auxquels les fonds sont exposés, de même que les pratiques particulières de gestion de ces risques figurent ci-après. Les risques propres à chaque fonds figurent dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'acquiesce pas ses obligations prévues au contrat, ce qui entraîne une perte. Les fonds sont exposés au risque de crédit par leurs placements dans des obligations canadiennes et étrangères, des actions privilégiées et des instruments dérivés, ainsi que par la trésorerie et les placements à court terme, les montants exigibles des courtiers, les dividendes et intérêts à recevoir et les autres créances. Un fonds peut effectuer des opérations de prêts de valeurs mobilières aux termes d'une convention prévoyant les restrictions énoncées dans la législation canadienne en valeurs mobilières. La garantie détenue est composée de titres à revenu fixe à notation élevée. Tous les titres visés par des conventions de prêts sont entièrement garantis.

Les risques de crédit découlant des placements à court terme et des titres à revenu fixe, notamment les obligations canadiennes et étrangères et les actions privilégiées, sont généralement limités à la juste valeur des placements figurant dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds limitent leur exposition à chaque émetteur, secteur ou catégorie de notation pris individuellement. La solvabilité des émetteurs dans lesquels les fonds investissent est examinée régulièrement, et les portefeuilles sont rajustés au besoin de manière à atteindre le seuil indiqué dans leur prospectus respectif. Le risque de crédit de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

Les risques de crédit découlant de la trésorerie sont limités à la valeur comptable figurant dans les états de la situation financière, sauf dans le cas du Fonds monétaire MD, où le risque de crédit se limite à la juste valeur inscrite dans l'inventaire du portefeuille. Les fonds gèrent les risques de crédit que comportent la trésorerie et les placements à court terme en investissant dans des billets à court terme de qualité supérieure assortis d'une notation d'au moins R-1 (bas), de même qu'en limitant l'exposition à un même émetteur.

Certains contrats dérivés font l'objet d'accords de compensation aux termes desquels, en cas de défaut d'une partie, les obligations de l'autre partie s'éteignent et sont réglées à leur montant net. Ainsi, le risque de perte de crédit maximum sur contrats dérivés correspond à l'actif lié aux instruments financiers dérivés figurant dans les états de la situation financière. Chaque fonds gère le risque de crédit lié aux instruments dérivés en concluant des contrats uniquement avec des contreparties ayant une notation approuvée. Le risque de crédit sur les montants exigibles de courtiers est minime puisque les opérations sont réglées par l'entremise de chambres de compensation où les titres ne sont remis que lorsque le paiement est reçu.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Le risque de crédit associé aux opérations de prêts de valeurs mobilières est limité par le fait que la valeur de la trésorerie ou des titres pris en garantie par les fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des valeurs mobilières prêtées. La juste valeur marchande des garanties et des valeurs mobilières prêtées est évaluée chaque jour ouvrable. La valeur globale en dollars des valeurs mobilières en portefeuille prêtées est présentée dans les notes propres au Fonds.

## RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que les fonds éprouvent des difficultés à remplir les obligations liées aux passifs financiers réglés en trésorerie ou au moyen d'un autre actif financier. L'exposition des fonds au risque de liquidité découle principalement des rachats de parts au comptant. Tous les passifs financiers des fonds sont exigibles dans un délai d'un an, à l'exception des produits dérivés à plus longue échéance, comme l'indique l'inventaire du portefeuille. Pour gérer cette exigence de liquidité, les fonds investissent principalement dans des titres liquides qui peuvent être facilement vendus sur des marchés actifs, et chaque fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de sa valeur liquidative. À la clôture de l'exercice, aucun fonds n'avait fait de prélèvement sur sa ligne de crédit.

## RISQUE DE CHANGE

Le risque de change s'entend du risque que les valeurs des actifs et des passifs financiers libellés en devises fluctuent en raison de variations des taux de change. Dans la mesure où les fonds détiennent des actifs et des passifs libellés en devises, ils sont exposés au risque de change. Le fonds peut aussi utiliser des contrats de change à terme au gré du gestionnaire. Le risque de change de chaque fonds, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur (calculée comme la valeur courante) des flux de trésorerie associée aux instruments financiers portant intérêt fluctue en raison de changements dans les taux d'intérêt ayant cours sur le marché. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt augmentent, la juste valeur des instruments financiers portant intérêt diminue. Les instruments financiers dont le terme à court est plus long sont généralement assortis d'un risque de taux d'intérêt plus élevé.

Les instruments financiers portant intérêt qui assujettissent les fonds au risque de taux d'intérêt sont notamment les obligations canadiennes et étrangères et les titres adossés à des créances hypothécaires ou d'autres types de créances. Les fonds peuvent aussi être exposés indirectement au risque de taux d'intérêt de par leurs positions en swaps de taux d'intérêt, qui figurent dans la liste des instruments dérivés. Les instruments du marché monétaire à court terme portent aussi intérêt et sont donc assujettis au risque de taux d'intérêt. Toutefois, en raison de la nature à court terme des titres, le risque de taux d'intérêt est généralement peu important.

Les pratiques de gestion du risque de taux d'intérêt des fonds consistent notamment à établir des durées cibles en fonction des indices de référence appropriés et d'ajuster les durées des fonds en conséquence. Si on prévoit que les taux d'intérêt augmenteront, on peut raccourcir les durées pour limiter les pertes potentielles. À l'inverse, si on prévoit que les taux d'intérêt diminueront, les durées peuvent être rallongées pour augmenter les gains potentiels. L'exposition de chaque fonds au risque de taux d'intérêt, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

## AUTRE RISQUE DE PRIX

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers diminue en raison des fluctuations des cours des instruments financiers autres que les baisses causées par le risque de taux d'intérêt et le risque de change. L'autre risque de prix découle de la sensibilité des instruments financiers aux changements dans le marché en général (risque de marché) de même que de facteurs propres à chaque instrument financier. L'autre risque de prix attribuable aux placements individuels est géré au moyen d'une diversification efficace du portefeuille et d'un choix minutieux des titres ainsi que des ajustements de la juste valeur lorsqu'il y a une volatilité considérable sur les marchés internationaux après la fermeture des marchés. L'exposition de chaque fonds à l'autre risque de prix, s'il y a lieu, figure dans la section des risques liés aux instruments financiers des états financiers.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers présente également les renseignements relatifs à l'exposition de chaque fonds aux risques liés aux instruments financiers, y compris le classement hiérarchique selon la juste valeur.

## RISQUES FINANCIERS LIÉS AUX FONDS COMMUNS DE PLACEMENT SOUS-JACENTS

Certains fonds peuvent effectuer des placements dans d'autres fonds communs de placement. Ces placements sont régis par les conditions stipulées dans les documents d'émission de chacun des fonds sous-jacents et sont soumis aux risques liés aux instruments financiers qu'ils détiennent. La perte maximale à laquelle un fonds est exposé du fait de sa participation dans un fonds commun de placement correspond à la juste valeur totale de ses placements dans ce fonds commun. Dès qu'un fonds cède les parts qu'il détient dans un fonds commun de placement sous-jacent, il cesse d'être exposé au risque qui y est associé. La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds précise son exposition aux placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

## 9. Évaluation de la juste valeur

Les fonds classent les évaluations de la juste valeur selon les données d'entrée utilisées dans les techniques servant à mesurer cette juste valeur. Ainsi, une entité doit classer chaque instrument financier sous l'un des trois niveaux de juste valeur suivants :

- Niveau 1 pour les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 pour les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 pour les données fondées sur des données de marché non observables.

Le classement d'un instrument financier est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas ayant une importance pour l'évaluation de la juste valeur.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

Toutes les évaluations de la juste valeur sont récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des montants à recevoir sur les opérations de placement, des dividendes et intérêts à recevoir, des souscriptions à recevoir, des montants à payer sur les opérations de placement, des rachats à payer, des distributions à verser ainsi que de l'obligation des fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est approximativement égale à leur juste valeur, compte tenu de la nature à court terme de ces éléments. Les titres et dérivés sont classés au niveau 1 de juste valeur, dans la mesure où il s'agit de titres ou de dérivés activement négociés dont la valeur à la cote est disponible. Si un instrument classé au niveau 1 cesse d'être activement négocié, il est déclassé. Le cas échéant, la juste valeur est déterminée à partir de données de marchés observables (opérations sur titres similaires du même émetteur, par exemple), et l'instrument est classé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur est fondée sur des données de marché importantes qui ne sont pas observables, auquel cas il est classé au niveau 3. Des changements dans les méthodes d'évaluation pourraient donner lieu au transfert d'actifs ou de passifs à un autre niveau. L'information sur les niveaux en fonction des données d'entrée est présentée dans la section des risques liés aux instruments financiers de chaque fonds.

Les instruments financiers de niveau 3 sont examinés par le comité d'évaluation de la juste valeur des Fonds. Ce comité examine la pertinence des données d'entrée des modèles d'évaluation et les résultats de l'évaluation au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les informations quantitatives sur les données d'entrée non observables, la sensibilité des évaluations de la juste valeur aux variations des données d'entrée non observables et les corrélations entre ces données d'entrée sont présentées dans la section « Évaluation de la juste valeur » des notes propres au Fonds si des données d'entrée non observables importantes sont utilisées pour l'évaluation des instruments financiers de niveau 3.

## ACTIONS

Les actions des fonds sont classées au niveau 1 lorsqu'elles sont activement négociées et qu'un prix fiable est observable. Les fonds ont recours à des services d'évaluation tiers pour ajuster la juste valeur des titres étrangers lorsque leur cours a fluctué, au-delà d'un certain seuil, sur les marchés nord-américains après la clôture des marchés étrangers. Les paramètres d'application des ajustements de la juste valeur sont fondés sur des données observables sur le marché. Le cas échéant, les titres étrangers seront classés au niveau 2.

## OBLIGATIONS ET PLACEMENTS À COURT TERME

Les titres de créance se négocient généralement sur le marché hors cote plutôt que sur un marché boursier. Les obligations, notamment les obligations d'État et de sociétés, les obligations et les billets convertibles et municipaux, les prêts bancaires, les obligations du Trésor américain et du Trésor canadien, les émissions souveraines et les obligations étrangères, sont habituellement évaluées par des services d'évaluation des prix, qui se basent sur les cours fournis par les courtiers, les opérations déclarées et les évaluations provenant de modèles internes. Ceux-ci s'appuient sur des données observables comme les courbes de taux d'intérêt, les différentiels de taux et la volatilité. Les données importantes pour l'évaluation sont généralement observables; par conséquent, les obligations et les placements à court terme des fonds sont classés au niveau 2. Si la détermination de la juste valeur fait intervenir des données non observables importantes, l'évaluation est alors classée au niveau 3.

## FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ET FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

En général, les positions des fonds dans des fonds communs de placement et des fonds négociés en bourse sont négociées activement, et un prix fiable est observable; par conséquent, elles sont classées au niveau 1.

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont les contrats de change à terme, les swaps de taux d'intérêt, les swaps sur défaillance de crédit et les options sur devises dont l'évaluation est principalement fondée sur le montant notionnel des contrats, sur l'écart entre le taux contractuel et le taux du marché à terme pour la devise en cause, sur les taux d'intérêt et sur les différentiels de taux. Ces instruments dérivés sont classés au niveau 2.

Les contrats à terme standardisés et les options qui se négocient sur une bourse nationale sont comptabilisés au dernier prix de vente ou de règlement déclaré le jour de l'évaluation. Dans la mesure où ces instruments financiers dérivés sont négociés activement, ils sont classés au niveau 1.

## ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS (Y COMPRIS LES TITRES NON COTÉS)

Si les méthodes d'évaluation des placements décrites précédemment ne conviennent pas, les fonds effectueront une estimation de la juste valeur d'un placement au moyen de procédures établies d'évaluation de la juste valeur, en examinant entre autres l'information publique, les cotes de courtiers, les modèles d'évaluation, les décotes par rapport aux prix du marché de titres similaires ou les décotes appliquées en raison de restrictions sur la vente des titres, ainsi que les données de fournisseurs externes de services d'évaluation de la juste valeur.

La section des risques liés aux instruments financiers des états financiers de chaque fonds résume le niveau d'utilisation des prix cotés sur les marchés (niveau 1), des modèles internes avec données observables sur le marché (niveau 2) et des modèles internes sans données observables sur le marché (niveau 3).

## 10. Impôt sur le revenu

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement selon les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et est par conséquent assujéti à l'impôt sur le revenu pour l'année, y compris sur les gains en capital nets réalisés qui ne sont pas payés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année. Le gestionnaire a l'intention que la totalité du revenu de placement net annuel et qu'un montant suffisant des gains en capital imposables réalisables nets soient distribués aux porteurs de parts chaque année au plus tard le 31 décembre de sorte que le Fonds n'ait pas à payer d'impôt sur le revenu au Canada. Pour cette raison, les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt canadien sur leur revenu dans leurs états financiers.

# Notes annexes

Semestres clos les 30 juin 2023 et 2022

## PERTES REPORTÉES PROSPECTIVEMENT

Les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment pour réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes autres qu'en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et appliquées en déduction des revenus de toutes sources. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt relative aux pertes en capital et aux pertes autres qu'en capital n'a pas été comptabilisée dans les états de la situation financière. Au 31 décembre 2022, les fonds suivants avaient des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital pouvant être reportées prospectivement, telles qu'elles sont présentées ci-après (en milliers de dollars) :

Fonds	Année d'échéance	Perte autre qu'en capital \$	Perte en capital \$
Fonds collectif d'obligations à court terme GPPMD		-	165 948
Fonds collectif d'obligations GPPMD		-	256 642
Fonds collectif de dividendes GPPMD		-	138 987
Fonds collectif stratégique de rendement GPPMD		-	133 299
Fonds collectif d'actions canadiennes GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions américaines GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions internationales GPPMD		-	23 228
Fonds collectif d'occasions stratégiques GPPMD		-	-
Fonds collectif d'actions de marchés émergents GPPMD		-	206 461
Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD		-	2 943
Fonds collectif indice composé plafonné S&P/TSX GPPMD		-	-
Fonds collectif indice S&P 500 GPPMD		-	190
Fonds collectif indicatif d'actions internationales GPPMD		-	5 603

## RETENUES D'IMPÔT

Les fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt exigées par certains pays sur le revenu de placement et, dans certains cas, les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés sous forme brute et les retenues qui s'y appliquent sont constatées comme des charges distinctes dans les états du résultat global.

## 11. Paiements indirects

Le terme « paiements indirects » désigne la partie des commissions de courtage versées à certains courtiers qui est consacrée à des services de recherche, d'analyse statistique ou de soutien aux décisions de placement. Ces services aident le gestionnaire et ses sous-conseillers en placement à prendre des décisions éclairées pour les Fonds. La tranche des paiements indirects versés aux courtiers pour l'exécution d'opérations de portefeuille ne peut être déterminée pour les six premiers mois de 2023 et de 2022.

## 12. Dispense de déposer

Le Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD se prévaut d'une dispense prévue par la réglementation sur les valeurs mobilières et ne dépose pas ces états financiers auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

## 13. Soldes comparatifs

Certains soldes de l'exercice précédent ayant trait à la compensation dans les états de la situation financière, la hiérarchie des justes valeurs et le tableau de compensation du Fonds collectif d'occasions tactiques mondiales GPPMD ont été mis à jour dans les états financiers pour respecter la présentation des postes des états financiers de l'exercice considéré. Les contrats à terme normalisés ont été retirés, car ils ne font pas l'objet d'une convention-cadre.





**Gestion  
financière MD inc.**